

AMAP La Ferme Noires des Cimes
Fromages, Yaourts et Fromages Blanc
de vaches d'Hérens et de chèvres
Nature & Progrès



CONTRAT D'ENGAGEMENT ENTRE :

La Ferme Noires des Cimes – Charles ANTHONIOZ et Manon JACQUEMOUD
 06 77 32 15 44
 2081 Route des Chavannes – 74260 LES GETS

Et l'adhérent de l'AMAP La Ferme Noires des Cimes :

Nom.....Prénom
 Adresse :

 Tel et/ou
 Mail@.....
 Numéro d'adhésion à l'association Manger Mieux Ici :

CONTENU DU CONTRAT :

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de paniers de fromages de vaches d'Hérens et de chèvres par les agriculteurs, dans le respect de la charte d'engagement mutuels signée au préalable par l'adhérent et le producteur.

LA DUREE :

Le présent contrat débute le mercredi **15 mai 2019** et se termine le mercredi **16 octobre 2019**, ce qui représente **12 distributions** (à raison d'une distribution tous les 15 jours).

DISTRIBUTION :

La distribution aura lieu le Mercredi de 18h à 19h30 à la Mairie de Mieussy.

LES PANIERS :

Les paniers seront composés des fromages indiqués dans la pièce jointe ci-dessous (modalités du contrat), selon un roulement établi par les producteurs et en fonction des périodes de production. Possibilité de prendre plusieurs paniers par distributions.

	Prix unitaire	Nombre	Nb de distributions	Montant
Panier « Fromages de vaches d'Hérens »	12,00 €	X ...	X 12	€
Panier « Fromages de chèvres »	12,00 €	X ...	X 12	€
Panier « Fromages chèvres et vaches »	12,00 €	X ...	X 12	€
Panier « Fromages chèvres et vaches »	24,00 €	X ...	X 12	€
Panier « Yaourts et Fromage blanc »	11,00 €	X ...	X 12	€
Panier « Commande »	40,00 € 80,00 € 120,00 € €			€
Total à régler				€

CONDITIONS DE PAIEMENT :

L'adhérent doit régler à l'avance pour l'ensemble des produits choisis, et à l'année.
 Le règlement se fait par chèque, à l'ordre de « **La Ferme Noires des Cimes** », daté du jour de la signature du présent contrat. L'encaissement se fera en février et juillet.
 Régulé ce jour : €, en 1 chèque 2 chèques de € et €

Réalisé en deux exemplaires à, le

Signature de l'adhérent

Signature du producteur

AMAP LA Ferme Noires des Cimes Modalités du contrat 2019

LES DISTRIBUTIONS :

- La période s'étend du 15 mai 2019 au 16 octobre 2019 ;
- Elles ont lieu le mercredi de 18h à 19h30 à la mairie de Mieussy
- Elles ont lieu toutes les 2 semaines, selon le calendrier ci-dessous :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
S1 02	S6 06	S10 06	S14 03	S18 01	S23 05	S27 03	S32 07	S36 04	S40 02	S45 06	S49 04
S2 09	S7 13	S11 13	S15 10	S19 08	S24 12	S28 10	S33 14	S37 11	S41 09	S46 13	S50 11
S3 16	S8 20	S12 20	S16 17	S20 15	S25 19	S29 17	S34 21	S38 18	S42 16	S47 20	S51 18
S4 23	S9 27	S13 27	S17 24	S21 22	S26 26	S30 24	S35 28	S39 25	S43 23	S48 27	S52 25
S5 30				S22 29		S31 31			S44 30		

LES PANIERS :

Composé exclusivement de produits de la ferme, sous mention Nature & Progrès.

Plusieurs paniers sont proposés (avec possibilité d'en cumuler plusieurs à chaque distribution) :

- Panier « fromages de vaches d'Hérens » (composé de fromages lactiques (frais, mi-sec et sec) nature ou enrobés, de fromages affinés (Tome des Reines, Raclette des Reines et Fromage des Armaillis) et occasionnellement de beurre, uniquement au lait de vaches d'Hérens, de façon aléatoire en fonction de nos disponibilités et quantité) : 12€
- Panier « fromages de chèvres » (composé de fromages lactiques (frais, mi-sec et sec) nature ou enrobés et de fromages affinés (Tome de chèvre) uniquement au lait de chèvres, de façon aléatoire en fonction de nos disponibilités et quantité) : 12€
- Panier « fromages de vaches d'Hérens et de chèvres » (composé de fromages lactiques (frais, mi-sec et sec) nature ou enrobés, de fromages affinés (Tome des Reines, Raclette des Reines et Fromage des Armaillis et tome de chèvre), et occasionnellement de beurre, au lait de vaches d'Hérens, de chèvre et mi chèvre mi vache, de façon aléatoire en fonction de nos disponibilités et quantité) : 12€ ou 24€
- Panier « Yaourts et Fromage Blanc au lait de vaches et chèvres » (composé aléatoirement de yaourts nature et/ou aromatisés (arômes ou confitures) et /ou de fromage blanc battu, en fonction des stocks et fabrication) : 11€
- Panier « Commande » (commande directement au producteur, par SMS, mail ou téléphone 2 semaines à l'avance, de fromages (liste ci-dessous à titre d'exemple), en fonction des stocks disponibles. La commande peut être retardée par le producteur si les stocks ne sont pas suffisants, si cela convient aux deux parties) : 40€ - 80€ - 120€ ...

Type de fromage	Prix
500g de fromage des Armaillis (type gruyère) emballé sous vide	11€
1kg de fromage des Armaillis (type gruyère) emballé sous vide	22€
500g de Tome des Reines (moelleuse)	8€
1kg de Tome des Reines (moelleuse)	16€
2 fromages lactiques de chèvres (frais, mi sec ou sec)	5€
2 fromages lactiques de chèvres enrobés	5.5€
2 fromages lactiques de vaches d'Hérens (frais, mi sec ou sec)	4.5€
2 fromages lactiques de vaches d'Hérens enrobés	5€
Plateau de fromages de vaches d'Hérens	25€
Plateau de fromages de vaches d'Hérens et de chèvres	25€

LES TARIFS :

Panier « Fromages de vaches d'Hérens »	Panier « Fromages de chèvres »	Petit panier « Fromage surprise »	Gros panier « Fromage surprise »	Panier « Yaourts et Fromages blanc »	Panier « Commande »
12€	12€	12€	24€	11€	Au choix

Tableau de tarifs indicatif des fromages, yaourts et fromages blanc :

	Prix AMAP	Prix marché
Tome des Reines	16€/kg	17€/kg
Fromages des Armaillis (pâte pressée mi-cuite, type gruyère)	22€/kg	24€/kg
Fromage frais, mi sec et sec des Reines	2,3€/pce	2,5€/pce
Fromage des reines enrobé	2,5€/pce	2,7€/pce
Mont Caly des Reines (fromage pré-égoutté, type bûche)	3,5€/pce	4€/pce
Fromages frais, mi sec, sec ou enrobé de chèvres	2,3€/pce	2,5€/pce
Mont-Caly de chèvre (fromage pré-égoutté, type bûche)	4,5€/pce	5€/pce
Fromages frai, mi sec, sec ou enrobé mi-chèvre mi-vache	2,3€/pce	2,5€/pce
Yaourts des Reines	0,75€/ pot de 125g	0,80€ / pot de 125g
Yaourts de chèvres	0,95€/ pot de 125g	1€/ pot de 125g
Fromage blanc battu des Reines	7€ /kg	7,5€ /kg

AMAP La ferme noires des cimes	Saison 2019	RECU
---------------------------------------	--------------------	-------------

Pour M.
Pour confirmation de son engagement d'achat d'un panier de fromages à€
et/ou d'un panier de yaourtsà€ pour un montant total de : €
 réglé par : en fois.

Fait à Mieussy, le

Vos contacts pour la saison :

La Productrice : Charles ANTHONIOZ et Manon JACQUEMOUD - 06 77 32 15 44
Le Référent: Michel VACHERON – 06 74 23 56 97
L'association Manger Mieux Ici : amapmieussy@gmail.com